

Zeitschrift: Revue économique Suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 78 (1998)
Heft: 4: Les entreprises suisses en France face à la loi Aubry

Artikel: Aux Suisses désireux de faire des affaires en France
Autor: Tscharner, Bénédict de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889411>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aux Suisses désireux de faire des affaires en France

par **Bénédict de Tscharnner**,
Ambassadeur de Suisse en France



*Mesdames et Messieurs les
Entrepreneurs,*

*Vous avez pris une bonne
résolution pour 1999 : vous
vous êtes déterminés à
mieux vendre vos produits en
France, d'y investir davan-
tage ou de développer encore
vos activités dans ce beau et
grand pays voisin. Je vous
en félicite, tout comme je*


*félicite ceux qui sont désireux d'intensifier leurs acti-
vités dans le sens inverse : vendre des produits français
en Suisse, y investir, y consolider leur implantation.*

*La volonté de rendre encore plus fructueuses les
relations économiques entre les deux pays n'est évi-
demment pas nouvelle. Déjà nos ancêtres, lorsqu'ils
négociaient leurs alliances avec les rois de France et
mettaient à leur disposition les vaillants gardes
suisse, avaient le souci d'inclure dans ces accords
l'octroi par la couronne de privilèges commerciaux, et
les premiers consulats suisses ouverts en France
autour de 1800 l'étaient dans les villes portuaires
— Bordeaux, Marseille, Le Havre, Nantes — pour
porter assistance aux commerçants suisses.*

*Aujourd'hui (chiffres pour 1997) la France est
avec 12 milliards de francs suisses notre deuxième
fournisseur — après l'Allemagne — et avec 10 mil-
liards de francs notre troisième client — après
l'Allemagne et les Etats-Unis —. Même sans comp-
ter les importantes ventes d'énergie électrique à son
voisin helvétique, le surplus que la France dégage dans
son commerce avec la Suisse est très important. La
Suisse arrive à la neuvième place parmi les fournis-
seurs de la France et à la huitième parmi ses clients.
D'après nos statistiques, la croissance des exporta-
tions suisses vers la France était proche de 9 % en
1997 tout comme dans les dix premiers mois de l'an-
née 1998. La France accueille des investissements*

*directs en provenance de la Suisse pour plus de 15 mil-
liards de francs suisses et est, après les Etats-Unis, la
Grande-Bretagne et l'Allemagne, le quatrième lieu
d'implantation des entreprises suisses en dehors de nos
frontières ; cela fait de la Suisse également le quatriè-
me investisseur étranger en France. En 1996, les
entreprises suisses employaient 150 000 personnes en
France.*

*Tout cela est, certes, impressionnant. Mais
je me garderai bien de dépeindre la France comme une
sorte de paradis pour les exportateurs et les investis-
seurs suisses. Une part importante du commerce
franco-suisse s'effectue à l'intérieur des groupes mul-
tinationaux établis depuis fort longtemps. Et ce sont
eux également qui sont les principaux investisseurs.
Quant aux petites et moyennes entreprises, elles sont,
évidemment, les bienvenues et elles bénéficient de
beaucoup de sollicitude de la part des régions et locali-
tés françaises désireuses de voir de nouvelles places de
travail naître chez elles. Néanmoins, une réglemen-
tation abondante et parfois pesante ainsi que des prélè-
vements fiscaux et sociaux supérieurs à ceux de beau-
coup d'autres pays exigent que toute nouvelle implan-
tation fasse l'objet d'un examen préalable sans com-
plaisance. L'introduction de l'euro dès janvier 1999
signifie que les exportateurs suisses rencontreront sur
le marché français une concurrence accrue. Les
accords sectoriels que la Suisse est en train de conclu-
re avec l'Union européenne apporteront quelques
avantages nouveaux, par exemple dans le domaine
des obstacles techniques aux échanges, le jour où ils
entreront en vigueur. A plus long terme, bien sûr, la
perspective d'une adhésion de la Suisse à une Union
élargie — et réformée ? — peut encourager de nou-
velles initiatives ou, disons, peut nous inciter tous à
défendre nos positions sur le marché français.*

*Je souhaite donc bonne chance à tous ceux et
celles qui, en 1999 et au delà, rejoindront leurs com-
patriotes qui ont choisi la France pour consolider et
développer leurs activités et qui veulent y réussir. *